

# AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3  
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable :

Titre :

Avis n° :

du :

Secteur (bief) :

Fait(s) à signaler : https://canaux.bretagne.bzh/navigation/conditions/)  
  
Les usagers sont également informés que la restriction de mouillage, sur le canal du Blavet est de 1m entre l'écluse 1 des Recollets et l'écluse 28 de Polvern."/>

Avis émis par :



**Direction des Canaux de Bretagne**  
canauxdebretagne@bretagne.bzh  
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :  
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton  
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7  
**canaux.bretagne.bzh/**